|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 9 février 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 174**Manifestations du TSB/MA | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Martin Adolph** |
| **Tél.:** | +41 22 730 6828 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int | **Copie:**– Aux présidents et vice-présidents des commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications;– Aux Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Objet:** | **Atelier de l'UIT-T sur la participation du secteur privé(Genève (Suisse), le 19 avril 2024)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un atelier sur le thème "**Participation du secteur privé**" au siège de l'UIT à **Genève (Suisse)** le 19 avril 2024.

2 Cet atelier vise à faire avancer les discussions sur la participation du secteur privé aux travaux de l'UIT‑T en permettant d'échanger des points de vue et de recueillir des informations auprès des membres et des non‑membres. Il permettra d'envisager les perspectives actuelles concernant cette participation aux activités de l'UIT-T, d'étudier des mesures pour la quantifier et la qualifier, de mener une réflexion sur ce que l'UIT-T a à offrir, et de rendre compte des évolutions dans les processus de normalisation présentant un intérêt particulier pour le secteur privé.

3 Les résultats de l'atelier donneront des indications au Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) de l'UIT-T sur la participation du secteur privé et les paramètres de mesure.

4 L'atelier s'adresse aux représentants d'organisations du secteur privé dans toutes les régions et de toutes les tailles, qui participent ou souhaitent participer aux travaux de l'UIT-T et à l'élaboration de normes internationales.

La participation en présentiel est ouverte à toutes les parties prenantes intéressées, notamment les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés de l'UIT et les établissements universitaires participant à ses travaux, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT.

5 Toutes les informations utiles concernant la manifestation (projet de programme, intervenants, lien pour l'inscription) seront publiées sur le site web de la manifestation à l'adresse <https://itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2024/0419/>.

Le site web de la manifestation sera actualisé périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement le site web pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des informations générales à l'intention des participants concernant les hôtels, les transports et les formalités de visa sont disponibles sur le site web de l'UIT mentionné ci-dessus.

7 L'inscription est obligatoire pour toutes les personnes qui souhaitent participer à l'atelier. Pour vous inscrire, vous êtes invités à remplir dès que possible le formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00013724>.

**Il est conseillé de s'inscrire à l'avance**. La capacité du site de la manifestation étant limitée, l'**inscription** doit être effectuée **au plus tard le 12 avril 2024**. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à nos manifestations se fait exclusivement en ligne.

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour en Suisse, quelle qu'en soit la durée, sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Étant donné que le traitement des demandes de visa et la délivrance des visas peuvent prendre un certain temps, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications